

# La jeunesse d'Erguël aura son centre à la rentrée d'août

Le centre de jeunesse de Saint-Imier verra le jour à la rentrée d'août, mais les autorités imériennes veulent aller vite pour installer l'organe de contrôle politique du fonctionnement de cette nouvelle structure régionale. Demain soir, le Conseil de ville sera invité à nommer une commission pour en accompagner la création.

PHILIPPE CHOPARD

Entre coups d'accélérateur et petits freinages, la création d'un centre de jeunesse à Saint-Imier suit son petit bonhomme de chemin. La commission chargée d'en étudier le futur fonctionnement livrera ainsi jeudi soir un premier rapport, dans lequel elle recommande de ne pas trop précipiter l'élaboration d'un règlement. La politique de la jeunesse est en effet en pleine mutation dans le Jura bernois, explique-t-elle, et Saint-Imier pense qu'il faut aussi tenir compte de la sensibilité et de l'avis des villages environnants.

Pour arriver à un premier rapport, les commissaires ont dû travailler vite. «Notre objectif est d'ouvrir un centre de jeunesse à la rue Baptiste-Savoie à la rentrée d'août prochain», explique le conseiller municipal Thierry Spring. Parallèlement, le bureau de la commission sociale de la commune est en train d'organiser avec la Municipalité les auditions des candidats aux postes



**RUE BAPTISTE-SAVOIE** Les travaux de rénovation des locaux prévus pour le futur centre de jeunesse de Saint-Imier suivent leur cours.

(RICHARD LEUENBERGER)

d'animateurs de la nouvelle structure. Et la rénovation des locaux choisis en décembre dernier par le Conseil de ville est aussi en cours.

En décembre, Thierry Spring, alors encore au Conseil de ville, déposait une motion demandant la création d'une commission permanente pour accompagner la création de ce centre. Une fois à l'exécutif, et en accord avec le groupe chargé d'étudier la motion, le motionnaire a dû se rendre compte que pérenniser le futur organe de contrôle était prématuré.

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a aussi décidé de profiter de la création d'un délégué jurassien à la jeunesse pour en-

courager l'extension des futures activités de ce dernier à la partie francophone du canton de Berne. Le Conseil exécutif bernois a été d'accord de financer les 40% supplémentaires au mi-temps assuré par le Jura, pour autant que les communes y participent pour moitié. «Saint-Imier a appuyé la démarche», confirme Thierry Spring.

Fabian Greub, le secrétaire général du CJB, rappelle aussi qu'un délégué interjurassien à la jeunesse ne peut remplacer une commission communale. «Nous ne pouvons encore déterminer quel sera exactement le centre de jeunesse que nous avons décidé de créer», indique Thierry Spring. /PHC

«Un délégué interjurassien à la jeunesse ne remplacera pas une commission communale»

Fabian Greub

## Six communes ensemble

Si le Bas du Vallon de Saint-Imier et la région de Tramelan-Tavannes possèdent déjà leurs propres centres de jeunesse, le pays d'Erguël est encore en retrait dans ce domaine. Mais Saint-Imier ne pouvait se lancer seul dans l'aventure. C'est pour cette raison que Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret et Courtelary sont aussi concernés. Et cela depuis le début des discussions qui ont conduit à la création de la structure.

Si la décision de trouver un local pour le futur centre incombait au Conseil de ville imérien, le conseiller municipal Thierry Spring souhaite qu'une commission de la jeunesse voie le jour le plus rapidement possible. «Le Conseil de ville devrait dans l'idéal nommer quatre délégués demain soir», a-t-il indiqué hier. Le groupe comprendra aussi des représentants du Conseil municipal, des communes de Renan et de Sonvilier, du syndicat scolaire de Villeret-Cormoret-Courtelary et des écoles obligatoires imériennes. Soit en tout neuf membres. Le futur délégué interjurassien de la jeunesse fonctionnera enfin en appui des animateurs ou de la commission. /phc